



HAL
open science

Parents et étrangers en Côte-d'Ivoire. Fiction du pouvoir et aliénation

Laurent Bazin

► **To cite this version:**

Laurent Bazin. Parents et étrangers en Côte-d'Ivoire. Fiction du pouvoir et aliénation. PTAH (Psychanalyse - Traverses - Anthropologie - Histoire), 2000, 11-12, pp.203-210. halshs-00113245

HAL Id: halshs-00113245

<https://shs.hal.science/halshs-00113245>

Submitted on 11 Nov 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Parents et étrangers en Côte-d'Ivoire. Fiction du pouvoir et aliénation

Laurent Bazin
CLERSÉ-IFRESI

Pré-publication d'un article paru dans la revue *PTAH (Psychanalyse - Traverses - Anthropologie - Histoire)*, n°11-12, 2000 : pages 203-210

Résumé

Cet article reprend de manière synthétique l'histoire centenaire de la Côte-d'Ivoire en essayant de montrer comment les contradictions politiques globales s'inscrivent dans l'espace de la parenté et, simultanément, comment les tensions internes aux relations de parenté sont projetées sur l'ensemble des rapports sociopolitiques. La relecture des systèmes herméneutiques des prophétismes d'une part et, d'autre part, de l'idéologie du développement sur lequel s'est bâti l'Etat indépendant, permet de mettre en évidence la manière dont l'infériorisation coloniale (puis postcoloniale) a été internalisée dans la société et se traduit notamment par la dévalorisation de la parenté et de la sorcellerie qui sont devenues durablement la marque d'une infériorité face au monde occidental. L'article s'attarde plus particulièrement à montrer que les nouvelles formes de domination étrangère sur l'économie (ajustement structurel, maintien ou renforcement de la présence des expatriés européens dans les entreprises) ont contribué dans les années 1980-90 à renforcer et renouveler cette signification négative des rapports de parenté. De la sorte, les différentes formes d'aliénation liées à la parenté, au politique et à la domination étrangère se renforcent mutuellement et, dans la période récente, prennent un caractère d'autant plus aigu qu'elles donnent lieu à des tentatives d'autonomisation et de dépassement constamment vouées à l'échec.

Mots clés

Côte d'Ivoire ; Ajustement structurel ; Rapports de parenté ; Tensions politiques ; Tensions familiales ; Domination coloniale ; Domination postcoloniale ; Postcolonialisme ; Prophétisme ; Aliénation ; Construction de l'étranger ; Production de l'étranger

Laurent Bazin est chargé de recherche au CNRS. Il est membre du Centre Lillois d'Études et de Recherches Sociologiques et Économiques (CLERSÉ – UMR 8019), laboratoire constitutif de l'Institut Fédératif de Recherche sur les Economies et les Sociétés Industrielles (IFRESI). Il collabore à l'Unité de recherche « Travail et mondialisation » de l'IRD.

Voir aussi <http://www.univ-lille1.fr/clerse/> ainsi que <http://www.tem.ird.fr>

Parents et étrangers en Côte-d'Ivoire. Fiction du pouvoir et aliénation

Pour tout Etat, les raisons de son existence et le sens de sa souveraineté se présentent comme une fiction qui articule les rapports socio-politiques internes au territoire où il exerce son autorité et les rapports externes noués sur la scène internationale¹. En ce qui concerne la Côte-d'Ivoire — sous cet angle très exemplaire des Etats post-coloniaux d'Afrique francophone — cette construction imaginaire des fondements de l'Etat ne peut être comprise et analysée sans être rapportée au cadre colonial dans lequel elle s'est édifiée et dont elle reste très largement prisonnière. L'Etat ivoirien trouve en effet une part essentielle de sa justification dans son intégration à une scène internationale polarisée autour de l'ancienne puissance coloniale et périodiquement convoquée à des fins de légitimation interne. La structuration particulière du pouvoir d'Etat sur le mode d'une allégeance au président de la République fait de ce dernier un personnage central. La démonstration publique de son insertion dans le monde occidental est de ce fait essentielle. On comprendra ainsi l'habitude du président Félix Houphouët-Boigny d'effectuer de longs séjours — jusqu'à six mois par an — dans ses résidences luxueuses de France ou de Suisse sans que cela soulève de contestations notables. Deux exemples significatifs choisis dans la dernière période de sa longue présidence (1960-1993) sont particulièrement éloquentes. L'invitation du pape à accepter en présent et à venir bénir la fastueuse basilique « de la paix » érigée par le président à Yamoussoukro (imitation de Saint-Pierre de Rome et dans laquelle il a été inhumé), ou encore le prix « Houphouët-Boigny de la paix » décerné annuellement par l'Unesco font ainsi écho à une rhétorique iréniste propagée à outrance dans une intention de négation de tous les clivages internes. De tels événements visent à conforter la position centrale du président de la République : sa situation de pivot du rapport avec l'étranger le réaffirmant comme le médiateur d'un dépassement des segmentations internes, ethniques/régionales et socio-économiques. Le recours à la scène internationale vient de la sorte périodiquement pérenniser la logique de construction du pouvoir d'Etat et rappeler que l'origine même de son autorité réside dans la nationalisation — en fait la monopolisation par les gouvernants — des structures de la domination étrangère, conservées tant au plan symbolique et idéologique que dans ses formes institutionnelles.

Deux logiques complémentaires apparaissent en effet fondamentales dans l'édification de la domination exercée par les classes dirigeantes depuis l'indépendance. En premier lieu, celles-ci se substituent à l'ancien dominant qu'elles transforment en allié et dont elles tentent de s'approprier les attributs symboliques. Le second aspect essentiel tient au réinvestissement de la parenté dans la structuration des rapports politiques. Ainsi, le mode d'instauration de l'autorité présidentielle en particulier implique l'appropriation personnelle par le président des éléments associés à la figure de l'étranger dominant (qui culmine dans le spectacle de la basilique de Yamoussoukro à la fin des années quatre-vingt) ainsi que l'enfermement des sujets dans une série de liens d'allégeance et de

¹ Badie B., *Un monde sans souveraineté*. Paris, Fayard, 1999.

dépendance, dont l'opérateur symbolique le plus puissant est fourni par l'idiome de la parenté. La domination étatique rejette les sujets dans un mode d'aliénation qui véhicule à la fois la domination étrangère et un enfermement dans des structures d'autorité relevant pour une part de l'ordre de la parenté et pour une autre part de formes d'allégeances personnelles fondées sur le modèle lignager. Les sujets sont donc renvoyés à la parenté, dessaisis du politique et le politique interprété — symboliquement mais aussi dans le sens du jeu théâtral — dans le langage de la parenté. On proposera quelques jalons essentiels pour une mise en perspective historique de ces logiques du pouvoir ainsi que leurs effets sur les consciences et dans l'imaginaire politique.

Quelques aspects de la domination coloniale

S'il faut insister tout d'abord sur la violence — physique, symbolique et idéologique — de l'oppression coloniale, il convient également de rappeler que cette dernière n'a pas détruit pas les ordres politiques antérieurs. Ceux-ci, extrêmement divers sur l'ensemble de la Côte-d'Ivoire, avaient comme point commun d'être fondés sur des systèmes lignagers et organisés sur les rapports de parenté. L'agression coloniale a provoqué leur déstabilisation, leur dévalorisation systématique mais les a néanmoins conservés en les satellisant et en les englobant dans un ensemble impérial.

Dans un premier temps en effet, l'administration coloniale s'est contentée de mettre en œuvre les modalités de l'exploitation économique du territoire et des hommes avec trois instruments principaux : la monétarisation contrainte, par l'impôt notamment ; les cultures obligatoires ; une mise au travail brutale qui s'est institutionnalisée entre les années vingt et 1945, à travers divers régimes de travail forcé. Notons que ces modes de recrutement coercitifs ont emprunté, lorsque c'était possible, les voies antérieures de la mobilisation des dépendants. Chefs coutumiers, chefs de village, chefs de lignages (les fonctions furent créées lorsqu'elles n'existaient pas auparavant) ont été en quelque sorte fonctionnarisés et transformés en collecteurs d'impôts et en pourvoyeurs de main-d'œuvre servile.

Contrairement à une image répandue, l'administration coloniale n'a donc pas eu pour ambition de provoquer une mutation des sociétés locales. Cette tâche fut en premier lieu prise en charge essentiellement par les missionnaires. Ce n'est que vers les années trente et davantage à partir de 1945 que les autorités coloniales commencent à bâtir le projet utopique de transformer les sociétés africaines à leur image, à travers notamment l'idéologie du développement. Les instruments principaux en sont alors la mise en place de la scolarisation, les débuts de l'industrialisation et l'instauration d'une réglementation du travail qui tente de stabiliser une classe de travailleurs en la détachant de ses ancrages familiaux et ruraux. Enfin, l'institutionnalisation d'une vie politique a pour objet de neutraliser les formes diffuses ou ouvertes de contestation — qui, à la fin de la seconde guerre mondiale, se manifestent dans tous les domaines — en associant des représentants de la société « indigène » à l'administration coloniale : elle finira par conduire à la souveraineté en 1960.

Quels sont les formes de contestation, de réaction des sociétés locales ? Outre quelques révoltes isolées et rapidement réprimées, les réactions les plus notables se

moulent dans les cadres ouverts et tentent d'articuler les sociétés locales avec la domination étrangère subie. J'en examinerai deux, celles qu'identifiait déjà G. Balandier en 1955² et qui se présentent comme les principales : l'émergence des prophétismes dans les années dix et la construction de l'État souverain dans les années cinquante³.

Prophétismes et Etat

La pénétration coloniale à peine achevée, la première réaction notable se situe dans le domaine du religieux et fait face à l'agression idéologique des missionnaires. Un mouvement prophétique s'étend rapidement au début du siècle. Il réaménage la scène de la sorcellerie et l'articule au discours chrétien tout en annonçant le départ prochain des dominants « blancs » et l'égalité à venir entre « noirs » et « blancs ». Le premier prophète (Harris) et ses épigones dans les décennies suivantes (jusqu'à aujourd'hui)⁴ élaborent des constructions imaginaires dans lesquelles les sorciers, rebaptisés « diables », sont la cause principale du mal, de la maladie puis, avec la décolonisation, des échecs économiques et du non-développement de l'ensemble de la société. Les prophètes suscitent des confessions : les gens affectés par le malheur, la maladie ou l'insuccès, sont amenés à avouer qu'ils sont des sorciers, que leur mal provient de tentatives d'agression en sorcellerie dont ils sont les auteurs. Marc Augé avait ainsi très bien noté en 1975 l'apparition d'un registre auto-culpabilisant véhiculé par les prophétismes. Cette sorcellerie reste prise dans le jeu des lignages, elle est une affaire de parenté. Les prophètes et les divers syncrétismes mais aussi, bien souvent, les églises catholiques ou protestantes d'obédience diverse (le champ religieux est florissant) articulent ces systèmes lignagers avec la domination (post)coloniale et entérinent la pérennité de l'ordre hiérarchique colonial : implicitement ou explicitement, si les « Noirs » restent inférieurs aux « Blancs » c'est parce qu'ils seraient porteurs de la sorcellerie ou du moins que cette dernière, qui trouve sa source dans la jalousie et la volonté de nuisance, condamne à l'échec.

Avant de le montrer plus amplement, examinons la construction de l'État. L'autre grande réaction, qui est une contestation plus ouverte dans les années quarante, porte sur le régime du travail forcé dont la dureté s'accroît au cours de la seconde guerre mondiale. La contestation qu'il suscite est portée notamment par les grands planteurs de café et cacao

² G. Balandier : *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, Paris, PUF, 1955.

³ On laissera de côté dans cette présentation le domaine de l'économie, largement traité par ailleurs : Bazin L., *Entreprise, politique, parenté. Une perspective anthropologique sur la Côte-d'Ivoire dans le monde actuel*. Paris, L'Harmattan, 1998 ; Bazin L., « La parenté : miroir et enlèvement des hiérarchies en Côte-d'Ivoire », *Journal des anthropologues*, n° 77-78, 1999 : 193-216.

⁴ La littérature à ce sujet est considérable. Citons notamment : Augé M., *Théorie des pouvoirs et idéologie*. Paris, Hermann, 1975 et, plus récemment, Dozon J.-P., *La cause des prophètes*. Paris, Seuil, 1995. Signalons aussi la relecture que fait M. Augé de ses travaux en 1994 (in *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, Paris, Aubier) : ce dernier revenait sur les interprétations antérieures des prophétismes comme « réaction » à la domination coloniale, en soulignant qu'ils n'avaient pas disparu avec l'indépendance. Il s'agirait ainsi plutôt d'initiatives visant à réordonner symboliquement le monde dans le cadre du colonialisme, que M. Augé considérait comme la première manifestation de la mondialisation. Sans être vraiment contradictoire, l'argumentation présentée ici met l'accent sur la *permanence* d'une domination étrangère et vise à montrer que les prophétismes restent un élément parmi d'autres dans l'édification interne de cette domination étrangère ; ils forment, fondamentalement, un système herméneutique qui traduit cette dernière dans l'idiome de la parenté et de la sorcellerie.

qui rassemblent autour d'eux une vaste coalition intégrant le monde paysan autant que les intellectuels radicaux. Félix Houphouët-Boigny, le leader de ce mouvement, qui sera le futur président, incarne cette protestation générale contre l'oppression. Député en 1945, il est l'instigateur de la loi supprimant le travail forcé, qui porte son nom et conforte durablement son prestige.

Il est à noter qu'à cette époque, dans le cadre colonial, la notion de souveraineté n'existe pas. La revendication d'autonomie politique ne surgit pas avant les années cinquante lorsque les institutions économiques et politiques de l'empire colonial sont réformées par l'autorité de tutelle. Les anciens ordres politiques ont été affaiblis et satellisés ; ce n'est pas d'eux que provient une revendication de souveraineté⁵. La revendication d'autonomie politique est portée par la fraction intellectuelle du parti d'Houphouët-Boigny dans les années cinquante. Rappelons que ce dernier a tenté de l'étouffer jusqu'au moment où les autorités françaises décident de dissoudre l'Union franco-africaine en 1960. Houphouët-Boigny, qui incarnait la révolte contre l'oppression coloniale est en effet en position d'allié avec l'occupant étranger à partir de 1951 ; entre 1956 et 1959 il participe à divers gouvernements français.

L'édification de l'État ivoirien emprunte les processus comparables à ceux décrits pour les prophétismes. Il s'agit d'un dispositif articulant la société locale à la domination étrangère, coloniale puis post-coloniale. Le nouvel État ne supprime pas cette dernière mais au contraire la conserve et, en quelque sorte, l'intériorise à travers la fiction de la souveraineté⁶ qui se bâtit notamment autour de deux instruments : la reprise du projet de développement et de modernisation de la société par l'État ; l'institution d'un parti unique, principal outil de contrôle et d'instauration d'un régime d'allégeance personnelle, dans lequel se projettent les rapports de parenté. Ainsi, comme il a été signalé, le président de la République devient la figure centrale du politique, qui se substitue à la domination étrangère sans l'éradiquer. L'indépendance conserve le mode antérieur de la domination, fondé sur une dévalorisation systématique des sociétés locales. F. Houphouët-Boigny, sur la base de la légitimité que lui confère sa position particulière de proximité avec l'ancien dominant (il quitte le gouvernement français pour celui de la Côte-d'Ivoire), se présente comme le maître-d'œuvre de cette métamorphose. Il emprunte un langage quasi-messianique qui maintient l'infériorité « africaine » face à l'ancien dominant en promettant une égalité prochaine avec ce dernier, égalité que le développement économique devrait permettre de réaliser.

L'idiome de la parenté

Si les organisations lignagères n'ont pas été détruites, elles ne constituent pas pour autant des systèmes figés. Elles se sont redéployées dans les cadres urbains, elles traversent les hiérarchies économiques, elles s'insèrent dans l'appareil d'État. Cette

⁵ Un petit royaume du sud-est a tenté de s'émanciper, non de la tutelle française mais de celle de la Côte-d'Ivoire, au moment de l'indépendance ; cette tentative a été très vite réprimée.

⁶ Les principaux mouvements de contestation depuis les années cinquante concentrent précisément leurs efforts sur la dénonciation de la "dépendance", c'est-à-dire le caractère fictif de l'indépendance et de la souveraineté.

diffusion des réseaux de parents provoque une série de ruptures dans l'agencement des positions et des liens de dépendance, multipliant les tensions entre d'une part les préséances dans l'ordre de la parenté, d'autre part la hiérarchie des statuts professionnels et des revenus et enfin les positions définies à partir de l'appareil administratif et politique. Dans les années soixante, la production du régime politique comme faisceau d'allégeances personnelles se signifiant dans l'idiome de la parenté (liens protecteurs-dépendants) vient enclore les innombrables segments qui composent l'édifice social dans une parenté métaphorique que surmonte la personne éminente du « père de la nation », le président de la république.

Par ailleurs, le recours à la parentèle est la voie obligée de toute promotion sociale, chacun ne pouvant accéder à la scolarisation, à un emploi, à des charges politiques qu'en mobilisant des parents, c'est-à-dire en s'inscrivant dans une position de dépendant, de client d'un protecteur. Ce dernier, qu'il soit un parent réel proche ou lointain, et quel que soit alors son rang dans l'ordre lignager, ou bien qu'il soit une personne extérieure à la parentèle, est replacé symboliquement dans la position d'un aîné. Les associations regroupant des citadins originaires d'une même localité, qui s'étendent rapidement à la fin des années soixante, sont un opérateur symbolique essentiel de cette reformulation des logiques de la parenté hors des univers villageois proprement dits. Les sujets restent de la sorte d'autant plus enfermés dans des rapports de parenté réelle ou fictive que tout rapport de pouvoir se traduit dans le registre de la dépendance et s'exprime dans l'idiome de la parenté.

Cependant, si la parenté peut être favorable et protectrice, elle est fondamentalement ambivalente : tout échec, tout malheur, toute stagnation, toute déception qui s'inscrit dans les destins individuels deviennent le signe d'une défaillance, d'un abandon ou de la persécution d'une fraction de la parentèle. Ces événements négatifs sont alors traductibles dans le registre de la sorcellerie selon ses différentes versions. En même temps que la voie de la promotion et de l'émancipation, la parenté est le siège de l'oppression et de la dépendance. Que l'on se situe dans le système herméneutique des prophétismes ou en dehors, elle reste marquée d'un signe négatif. Elle l'est davantage encore avec la récession économique qui s'installe durablement à partir des années quatre-vingt et qui provoque une accentuation de la précarité des positions. La parenté est en permanence dénoncée comme la cause première d'une stagnation des conditions économiques qui affectent l'existence des individus comme la société entière dont le rang dans l'ensemble mondial se trouve ainsi déclassé. A l'intérieur des sphères de la parenté (recomposées étendues et diversement emboîtées à travers les associations villageoises) chacun peut en effet déplorer à la fois la monopolisation des richesses par les plus aisés *et* la charge insupportable que représentent les demandes d'entretien ou d'assistance des dépendants. Ces logiques, par lesquelles les contradictions socio-politiques globales catalysent les conflits internes à l'économie politique de la parenté, culminent dans la contestation de la prédation des ressources publiques par les dirigeants, qui anime les tensions politiques et en constitue un des points majeurs de cristallisation.

Les édifications imaginaires de l'étranger et la récession économique

L'ajournement du développement qui prenait modèle sur les sociétés occidentales, la marginalisation de la Côte-d'Ivoire comme de l'ensemble de l'Afrique dans le marché mondial dominé par les Etats occidentaux, l'imposition des plans d'ajustement structurels par les institutions financières internationales, sont localement considérés comme les signes humiliants (en regard d'une prospérité passée emblématique, sur l'ensemble du continent, d'un rapprochement avec le monde de l'ancien dominant) d'un retour à un rang mineur. Les logiques d'accusation de la parenté se conjuguent avec la traduction de l'évolution des rapports de force internationaux qui, tant sur le plan économique que politique, renouvellent une dévalorisation globale : la parenté condamne à l'infériorité « africaine » face à l'ancien dominant « blanc ». Ces constructions actuelles, qui s'inscrivent profondément dans les consciences, aboutissent à raviver le rapport de subordination face à l'ancien dominant ; elles entérinent l'ordre hiérarchique colonial qui reste prégnant dans l'imaginaire politique.

On le constate en particulier dans les entreprises où les « expatriés » européens sont constamment relégitimés dans leur positions d'agents extérieurs détenteurs du pouvoir, des savoirs et des compétences. La soumission au dominant étranger se présente comme le moyen de tenter d'échapper à l'aliénation de la parenté autant qu'à l'emprise politique. Une telle configuration des rapports sociaux manifeste une intériorisation de l'accusation d'infériorité du conquérant colonial. Cette dernière, qui reposait sur la construction de la parenté comme signe d'archaïsme renvoyant à un rang subalterne, est véhiculée aujourd'hui par la masse des experts et expatriés européens, dont la seule présence constitue en elle-même une dépossession des classes dirigeantes de leur autorité. Elle se manifeste d'autant plus facilement qu'elle se trouve en résonance avec les édifications idéologiques internes à la société ivoirienne.

Ainsi, le développement d'un nationalisme aiguë par la dépendance politique et économique renouvelée vis-à-vis des Etats occidentaux et des institutions financières internationales — englobés dans cet Autre dominant qu'est le « Blanc », l'ancien colonisateur — constitue en fait une édification identitaire négative, auto-accusatrice et auto-dévalorisante. Elle débouche en conséquence moins sur une remise en cause de cette dépendance que sur une accentuation des tensions et des incriminations focalisées : d'une part sur l'oppression des détenteurs de l'autorité au niveau de l'Etat et dans les cercles de la parenté et d'autre part sur les étrangers africains, très nombreux, considérés comme inférieurs et généralement honnis. Les activités économiques de ces derniers sont en effet perçues comme autant de concessions accordées par les dominants (politiques ou de la parenté) et que convoitent en particulier les fractions sociales jeunes, du monde rural ou urbain, à la recherche d'une autonomie et d'un mode de subsistance⁷.

⁷ Sur la position qu'occupent les étrangers africains, à la fois méprisés et accusés de monopoliser une partie des activités économiques, voir : Bazin L., « Domination extérieure et dénonciations ethniques en Côte-d'Ivoire », *Autrepart (Cahiers des sciences humaines)*, n° 10, 1999 : 77-90 ; Dozon J.-P. : « L'étranger et l'allochtone en Côte-d'Ivoire » in Contamin & Memel-Fotê (dir.), *Le modèle ivoirien en questions*, Paris, Karthala : 779-798).

En guise de conclusion, une interprétation des événements qui marquent la période ouverte par la mort du président Houphouët-Boigny (1993) peut être rapidement esquissée. Détenteur d'une très faible légitimité, notamment en raison de son implication ancienne dans un scandale financier de grande envergure, redoublé par des détournements récents des aides financières extérieures, le président Konan Bédié lorsqu'il succède à Houphouët-Boigny, tente d'inverser les schémas antérieurs de la légitimation. Les gouvernants s'efforcent ainsi de reconstruire leur position en passant de celle d'accusés d'une connivence avec les diverses catégories d'étrangers (occupée depuis avant l'indépendance) à celle d'accusateur. Le thème de l'ivoirité, inlassablement scandé par le pouvoir à partir de 1994, devient ainsi la base d'une nouvelle idéologie d'Etat, qui perdure après le coup d'Etat de décembre 1999. Les discours publics, dont la xénophobie est une habitude ancienne, assimilent les étrangers à des criminels, ouvrant ainsi la voie d'une justification de violences collectives qui surviennent en plusieurs régions rurales en octobre-novembre 1999 dans le but de chasser les étrangers des terres qu'ils exploitent. Cette tentative de construction d'un identitarisme d'Etat, nouvelle en Côte-d'Ivoire, peut être relié à un triple objectif initial : la confortation d'un pouvoir discrédité, cherchant à s'appuyer sur une xénophobie très partagée ; l'élimination la concurrence de l'ancien premier ministre accusé d'être étranger (burkinabè) ; l'essentialisation de la valeur d'une identité nationale, c'est-à-dire sa déconnection de la performance économique. On remarquera que cette stratégie privait le président de la position de pivot avec la domination étrangère (son concurrent principal, directeur adjoint du FMI et défendu par les Etats occidentaux, assumait cette position). Au niveau intérieur, il s'avérait incapable de se produire comme le lieu d'un dépassement des clivages internes, tant du fait d'une scission de l'ex-parti unique que de son repli sur un faisceau étroit de dépendances manipulant sans pouvoir le masquer les ressorts ambigus de la parenté et de l'appartenance ethnique.

* * *